



FID&COOP

Fidéliser • Rénover • Coopérer

Vous voulez améliorer votre logement ?

Votre Coop' vous accompagne.

“La manivelle de
mon volet roulant
est cassée,
j'aimerais la
changer ”

“ Repeindre ma
chambre serait
tellement plus
agréable ”

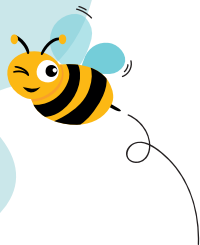
“ La sonnette de
notre logement
ne fonctionne
plus, il faudrait
la réparer ”



Découvrez vite l'avantage Fid&Coop

Avec Fid&Coop, Le Logis Breton vous remercie de votre fidélité
en vous **offrant** jusqu'à **150€** pour l'entretien
ou l'amélioration de votre logement.

Comment bénéficier de cette aide ?



1



Adressez une **demande** écrite à votre chargé de clientèle en précisant la nature du projet

2



Une réponse vous sera envoyée dans **les 15 jours**

3



La somme sera versée directement sur votre compte

4



Votre chargé de clientèle passera dans les **6 mois** pour vérifier les travaux



UN CONSEIL

Ne commencez pas les travaux avant d'avoir eu l'accord de votre coop'.

5 conditions pour en bénéficier :

- Occuper son logement depuis plus **de 5 ans**
- Être à jour de ses **loyers**
- Ne causer **aucun trouble** de voisinage
- **Une demande** maximum par an
- Régler son loyer par **prélèvement automatique**



FID&COOP

Fidéliser • Rénover • Coopérer